

Compte rendu du Conseil Municipal du 22 juin 2022

Présents : H Bonada, AM Venet, O Schmitt, J Chartier, J Chetot, J Rambaud, P Giraud, A Chauve, E Bernard.

Pouvoirs : C Chalancon à H Bonada, J Fiorello à J Chartier.

Secrétaire de séance : Amandine Chauve

Approbation du CR du Conseil Municipal du 7 avril 2022

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Tarif cantine

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal, qu'une convention a été signée avec SCOLAREST/Roanne, en accord avec les 3 Maires du RPI, pour la fourniture des repas aux 3 cantines scolaires.

Pour l'année scolaire 2022/2023, SCOLAREST propose un tarif de 3,975€/repas soit 6% d'augmentation, et ce, afin de compenser la hausse des coûts des denrées, sans modifier le niveau des produits bio intervenant dans la composition des repas.

Mr le Maire propose de porter le prix des repas à 4€ pour l'année scolaire 2022/2023. A l'unanimité, les Conseillers présents ou représentés, approuvent le prix des repas et autorisent Mr le Maire à signer la reconduction de la convention avec SCOLAREST.

Admission en non-valeur

Mr le Maire précise que cette admission en non-valeur correspond à une amende pour incivilité dont le créancier est insolvable. Le montant est de 150€.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil présents ou représentés, approuvent l'admission en non-valeur de ces 150€.

Création d'emploi permanent 27h d'adjoint technique.

Mr le Maire rappelle que c'est au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services.

Considérant, suite à la démission d'un agent technique, que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent d'agent technique, et que celui-ci peut être pourvu par un agent contractuel, le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi permanent d'agent technique à temps non complet à raison de 27h hebdomadaires annualisées, correspondant au grade d'adjoint technique, à compter du 29 août 2022. L'agent recruté assurera la cantine, le temps périscolaire, l'entretien des bâtiments communaux et, éventuellement la gestion de la salle d'animation.

Accord unanime des Conseillers présents ou représentés.

Recrutement emploi saisonnier.

Mr le Maire indique, que les besoins de la collectivité peuvent justifier le recrutement d'un agent contractuel pour faire face aux besoins liés à un accroissement ponctuel ou saisonnier d'activité. Celui-ci s'effectue dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de 6 mois maximum pendant une période de 12 mois

Accord unanime des membres du Conseil présents ou représentés pour donner délégation au Maire pour le recrutement éventuel d'emplois saisonniers.

Décisions modificatives -Budget Assainissement

Mr le Maire explique au Conseil Municipal qu'il manque des crédits nécessaires en dépense de fonctionnement, pour la redevance d'occupation des sols facturée par SNCF Réseau pour un montant de 500€ et pour changer un clapet à notre station de relevage pour un montant de 1800€.

Accord unanime des Conseillers présents ou représentés sur ces décisions modificatives.

Mission de contrôle diagnostics- Réaménagement auberge

Monsieur le Maire énonce les retours des appels d'offres liés aux cabinets conseils sollicités dans le cadre du réaménagement de l'auberge :

- Géotechnicien : une réponse locale, les autres cabinets étant trop éloignés pour répondre : SIC INFRA 42 St Héand pour 2274€ HT
- Contrôle technique + SPS :
 - SOCOTEC St Etienne/Roanne : 5780€ HT
 - ALPES Contrôles Roanne : 9100€ HT
- Amiante/Plomb
 - Habitat Consult Poncins : 7404€ HT
 - ALPES Contrôles : 3530€ HT pour 50 sondages

Mr le Maire propose à l'assemblée de retenir :

- SIC INFRA pour la géotechnique,
- SOCOTEC pour le contrôle technique et SPS,
- ALPES Contrôles pour la recherche Amiante et Plomb.

Après en avoir débattu, l'assemblée, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Mr le Maire à signer les contrats associés à ces prestations, sachant que les dépenses inhérentes n'interviendront qu'en début des travaux.

Prochain Conseil : Mardi 6 septembre 2022, 20h30 en Mairie